



DELUBAC
Banque Judiciaire

Conditions Tarifaires
Applicables au 31/07/2019



DEPUIS 1924

**BANQUE
DELUBAC & CIE**
EXPERTS ET INDÉPENDANTS

Sauf mention particulière, nos tarifs sont à majorer de la TVA en vigueur (soit 20 % à la date de parution).

En cas de modification du taux de TVA, les tarifs sont impactés à compter de la date d'application du nouveau taux de TVA.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Arrêtés mensuels des comptes

TENUE DE COMPTE

Commission de mouvement ⁽¹⁾	0,25 %
Commission de découvert calculée sur le plus fort découvert du mois (non soumis à la TVA)	0,25 %
Frais fixes mensuels de tenue de compte	30,00 €
Perception à la ligne Avec un minimum	0,32 € par mois 15,00 €
Commission d'actualisation administrative, juridique et comptable – dossiers en plan de continuation et in bonis	par an 70,00 €
Frais de dossier d'ouverture	Nous consulter
Service bancaire de base (SBB) ⁽²⁾ (Droit au compte)	Gratuit

RELEVÉS DE COMPTES

Relevé mensuel	Gratuit
Relevé sur internet ⁽³⁾	Gratuit
Relevé annuel des frais ⁽⁴⁾	Gratuit
Relevé supplémentaire	15,00 €
Frais de tenue de compte sans mouvement depuis plus d'un an	par an 25,00 €

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.⁽³⁾

Abonnement Service en ligne Internet ⁽³⁾	par mois 30,00 €
Abonnement EBICS (Transport-Échange de fichiers)	par mois 40,00 €
Abonnement DELUBAC-EDI (WEB BANKING)	par mois 40,00 €
Abonnement Swiftnet	par mois 100,00 €

SERVICES DE PAIEMENT

OPÉRATIONS DE CAISSE

Versement d'espèces guichet Delubac	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
Retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets (DAB) ⁽⁵⁾	Gratuit
Carte de dépôt auprès de nos prestataires agréés	
• Mise en place du service (incluant la carte de dépôt)	10,00 €
• Frais de refabrication pour carte perdue ou détériorée	10,00 €

CHÈQUES

Remise de chèques	Gratuit
Paiement de chèques	Gratuit
Chèque impayé (remis à l'encaissement)	
• Pour absence de provision	Gratuit
• Autres motifs	16,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	20,00 €
Paiement, si la Banque l'accepte, malgré la prohibition contractuelle, sur formule de chèque non délivrée par la Banque	160,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	par chèque 25,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	par opération 25,00 €
Frais d'envoi de chèques	10,00 €

SERVICES

Ramassage de fonds	
• Frais de dossier	100,00 €
• Par ramassage	Nous contacter
Envoi de coursiers – Région Parisienne	100,00 €
Attestation délivrée	35,00 €

SERVICES DE PAIEMENT

VIREMENTS - SEPA - PRÉLÈVEMENTS - TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT

Émission de prélèvement SEPA	Gratuit
• Par prélèvement	0,75 €
• Par remise	5,00 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	80,00 €
Opposition sur prélèvement autorisé	15,00 €
Émission de virement SEPA - Frais par virement occasionnel	
• Ordre Internet	0,75 €
• Ordre papier	6,00 €
• Ordre papier incomplet	8,00 €
Frais par virement interne	Gratuit
Frais par virement en valeur jour (avant 12h)	20,00 €
Frais de confirmation de virement	20,00 €
Réception d'un virement SEPA	Gratuit

CARTES BANCAIRES

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
• Carte Visa Classic	par an 75,00 €
• Carte Visa Premier	par an 150,00 €
• Carte Visa Infinite [®]	par an 300,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
• Carte Visa Classic	par an 85,00 €
• Carte Visa Premier	par an 170,00 €
• Carte Visa Infinite [®]	par an 320,00 €
Droit d'entrée sur carte Visa Premier	par an 80 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
• Carte Visa Classic [®]	par an 50,00 €

SERVICES DE PAIEMENT

CARTES BANCAIRES (SUITE)

Frais de réédition ou choix du code confidentiel	30,00 €
Frais de confection d'une nouvelle carte	30,00 €
Frais d'opposition de la carte par la banque	20,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	40,00 €
Frais d'opposition de la carte par le porteur	Gratuit
Frais suite à capture de carte dans un DAB ⁽⁵⁾	Gratuit
Frais de refabrication pour carte perdue ou détériorée	Gratuit
Frais de refabrication pour carte défectueuse	Gratuit
Contrat monétique commerçant	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur contrat vente à distance	50 €
Frais par retrait hors zone euro	par opération 4,00 €
Frais de retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro) ⁽⁵⁾	Gratuit
Paiement par carte hors zone euro	par opération 1 %
Paiement par carte zone euro	Gratuit
Frais d'envoi en recommandé avec Accusé Réception	10,00 €

PRINCIPALES DATES DE VALEUR (INDIQUÉES EN JOURS OUVRÉS)

- Remise de chèques J+1
- Paiement de chèques J-1
- Remise d'effet LCR/BOR à l'encaissement (sauf bonne fin) J+4
- Remise d'effet LCR/BOR à l'encaissement (valeur après encaissement) Nous consulter
- Versement d'espèces hors guichet Delubac J+1
- J correspond à la date de règlement interbancaire

FINANCEMENTS

CONCOURS AUTORISÉS⁽⁷⁾

Commission de confirmation (frais calculés sur la base annuelle du montant des concours confirmés et prélevés d'avance trimestriellement)	par an 1 %
Commission d'engagements	Nous consulter
Frais de dossier	Nous consulter
Intérêts débiteurs selon autorisation comité	Nous consulter

FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT⁽⁷⁾

Facilité de caisse ponctuelle ⁽⁸⁾⁽⁹⁾	TBB ⁽¹⁰⁾ + 7 points
Déouvert autorisé ⁽⁹⁾⁽⁷⁾	Nous consulter
Autres frais sur la facilité de caisse et le découvert autorisé	0,25 %
• Commission de plus fort découvert ⁽⁹⁾	0,25 %
• Marge de dépassement	1,50 %

EFFETS DE COMMERCE⁽⁷⁾

Remise d'effets de commerce normalisés (lettre de change, billet à ordre)	par effet 4,00 €
Effet support magnétique	0,75 €
Commission de bordereau effets manuels	15,00 €
Commission de bordereau magnétique	4,00 €
Effet impayé, réclamé, prorogé	30,00 €
Avis de sort	20,00 €
• Changement de domiciliation, modification échéance, de montant...	20,00 €
• Commission réclamation d'effet	20,00 €
Présentation à l'acceptation	40,00 €
• Frais d'envoi d'encours Portefeuille	20,00 €
• Effet de commerce escompté & Mobilisation de créances professionnelles « Loi Dailly » impayés à l'échéance, si la situation du compte ne permet pas la contre-passation	40,00 €

FINANCEMENTS

DAILY⁽⁷⁾

Frais de bordereau Daily – Traitement manuel par bordereau	60,00 €
Frais de bordereau Daily – Traitement magnétique par bordereau	30,00 €
Commission de service par facture – Traitement manuel	15,00 €
Commission de service par facture – Traitement magnétique	5,00 €
Frais de notification	10,00 €
Prorogation Daily impayée à échéance	32,00 €
Renouvellement de la créance	
• A échéance	Taux d'origine + 2 points
• Renouvellements suivants, sans dépasser le taux d'usure ⁽¹¹⁾	Taux d'origine + 2 points + 1 point ⁽¹²⁾

SUBROGATION⁽⁷⁾

Frais de quittance subrogative – Traitement manuel	60,00 €
Frais de quittance subrogative – Traitement magnétique	40,00 €
Frais de service par facture – Traitement manuel	10,00 €
Frais de service par facture – Traitement magnétique	10,00 €
Frais de notification en recommandé	10,00 €
Relance de notification en recommandé	10,00 €
Prorogation subrogation impayée à échéance	32,00 €
Renouvellement de la créance dans la limite du taux d'usure⁽¹¹⁾	
• A échéance	Taux d'origine + 2 points
• Renouvellements suivants	Taux d'origine + 2 points + 1 point ⁽¹²⁾

AFFACTURAGE⁽⁷⁾

Affacturage	Nous consulter
-------------	----------------

INCIDENTS DE PAIEMENT

CHÈQUES

Frais de gestion d'un compte interdit bancaire	par trimestre 100,00 €
Paieement d'un chèque émis en infraction	90,00 €
Certificat de non paiement	60,00 €
Forfait(*) de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	par lettre 20,00 €

(*) Le forfait comprend les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement, la déclaration Banque de France, la commission d'intervention, et les frais d'envoi en recommandé.

AVIS DE PRÉLÈVEMENT

Frais de rejet de prélèvement⁽¹³⁾ pour défaut de provision	10,00 €
Frais de rejet de prélèvement par défaut de mandat	10,00 €

AVIS DE VIREMENT

Frais de rejet de virement⁽¹³⁾	20,00 €
--	----------------

EFFETS/LCR

Frais de rejet d'effet ou LCR	
• Motif « pas d'ordre de payer » sur LCR acceptée + autres motifs	40,00 €

COMMISSION D'INTERVENTION

Par opération⁽¹⁴⁾	15,00 €
-------------------------------------	----------------

OPÉRATIONS DIVERSES

Frais par saisie attribution⁽¹⁵⁾	250,00 €
Frais par saisie conservatoire	250,00 €
Frais d'opposition sur avis à tiers détenteur • 10 % du montant de l'opposition	plafonné à 100,00 €
Frais de recherche Et : • Jusqu'à 4 documents • De 5 à 30 documents • Au delà de 30 documents	par demande, 30,00 € par document, 2,00 € forfait de 50,00 € forfait de 100,00 €
Chéquier en urgence	15,00 €
Frais d'envoi de chéquier (uniquement en recommandé AR)	15,00 € + frais d'affranchissement
Rédaction d'acte de caution - Frais de dossier	100,00 €
Lettre d'information annuelle aux cautions (article L 313.22 du Code monétaire et Financier)	50,00 €
Situation donnée aux commissaires aux comptes	250,00 €
Frais de clôture de compte • En procédures collectives ou assimilées • In bonis	190,00 € 100,00 €
Frais d'ouverture de dossiers Contentieux	150,00 €
Or (frais d'intermédiaire en sus) (non soumis à la TVA) • Minimum	1 % Nous consulter

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

PLACEMENTS FINANCIERS

DROITS DE GARDE ANNUELS

Les droits de garde sont calculés prorata-temporis sur la base de l'évaluation quotidienne des lignes présentes sur le compte d'instruments financiers et prélevés semestriellement à terme échu.

OPC gérés par Delubac Asset Management	Gratuit
OPC hors Delubac⁽¹⁷⁾	par ligne 0,50 %

ORDRES SUR OPC

Droits d'entrée⁽¹⁸⁾	selon DICI OPC
Droits de sortie⁽¹⁸⁾	selon DICI OPC
Souscription/rachat d'OPC extérieurs à Delubac Asset Management⁽¹⁹⁾	par opération 40 €

ORDRES DE BOURSE SUR NYSE EURONEXT (PARIS AMSTERDAM BRUXELLES)⁽²⁰⁾

Actions	
• Frais	1 %
• Minimum par ordre	25 €
Obligations	
• Frais	0,75 %
• Minimum par ordre	25 €

ORDRES SUR AUTRES MARCHÉS

Actions	
• Frais	1,80 %
• Minimum par ordre	50 €
Obligations	
• Frais	1,50 %
• Minimum par ordre	50 €

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

TARIFICATION SPÉCIFIQUE - TITRES NON COTÉS

Frais par opération (acquisition/cession) Avec un minimum de	par opération 0,10 % 150 €
--	---

Actes de gestion (opérations sur titres...)	par acte 100 €
--	-----------------------

AUTRES SERVICES

Abonnement Bourse@nline	Gratuit
--------------------------------	----------------

Ouverture de compte d'instruments financiers	Gratuit
---	----------------

Relevés de portefeuille trimestriels	Gratuit
---	----------------

Frais de transfert de titres à l'extérieur	
• Frais fixes par ligne de titres en dépôt en France	30 €
• Frais fixes par ligne de titres en dépôt à l'étranger	80 €
• Minimum de perception par compte	150 €

Autres prestations	Nous consulter
---------------------------	-----------------------

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

IMPORTATIONS

Émission d'un virement non SEPA⁽¹⁷⁾ en devises ou en euros hors SEPA

• Inférieur à 76 000 €	0,15 %
• De 76 000 à 152 000 €	0,10 %
• > à 152 000 jusqu'à 457 000 €	0,05 %
• Supérieur à 457 000 €	0,03 %
• Avec un minimum de	35,00 €

Frais si SWIFT urgent

	10,00 €
• Commission de réparation additionnelle sur virement (Coordonnées bancaires absentes ou erronées)	10,00 €
• Frais d'intervention par SWIFT	50,00 €
• Règlement chèque	40,00 €
• Frais de confirmation de virement	10,00 €

Remises documentaires⁽¹⁷⁾

• Frais de dossier	75,00 €
• Frais d'envoi de documents	Frais Postaux
• Commission de règlement avec un minimum de	0,20 % 50,00 €
• Frais d'impayé/prorogation/modification	50,00 €
• Frais de confirmation SWIFT	50,00 €
• Frais d'intervention par SWIFT	50,00 €

Crédits documentaires⁽¹⁷⁾

• Frais d'envoi de documents	Frais Postaux
• Commission d'ouverture (non soumise à TVA) par trimestre indivisible avec un minimum de	0,75 % 500,00 €
• Commission d'acceptation avec un minimum de	0,50 % 500,00 €
• Commission de modification avec un minimum de	0,50 % 125,00 €

Frais d'intervention par SWIFT

80,00 €

Commission de modification

100,00 €

Commission de levée de documents Avec un minimum de

1,50 %
150,00 €

CHANGE

Change (non soumis à la TVA)

• Inférieur à 76 000 €	0,10 %
• De 76 000 € à 152 000 €	0,05 %
• > à 152 000 € jusqu'à 457 000 €	0,025 %
• Supérieur à 457 000 € avec un minimum de	0,015 % 16,00 €

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

EXPORTATIONS

Réception de virement de l'étranger

• Frais par virement en euros hors SEPA ou en Devises ⁽⁴⁾	15,00 €
• Commission de réparation additionnelle par virement (coordonnées bancaires absentes ou erronées)	10,00 €
• Frais par virement SEPA reçu	Gratuit

Chèques payables à l'étranger

Nous consulter

• Commission d'encaissement par chèque	20,00 €
• Commission d'impayés	40,00 €
• Commission d'avis de sort	50,00 €

Effets payables à l'étranger⁽¹⁷⁾

Nous consulter

• Commission par bordereau	10,00 €
• Commission par effet	20,00 €
• Commission d'avis de sort	50,00 €
• Commission de modification	50,00 €
• Commission d'impayé	40,00 €
• Frais d'intervention par SWIFT	50,00 €

Remises documentaires export⁽¹⁷⁾

• Commission de traitement avec un minimum de	0,20 % 50,00 €
• Commission de réalisation	15,00 €
• Commission de modification	50,00 €
• Commission d'impayé	40,00 €
• Frais d'intervention par SWIFT	50,00 €

Crédits documentaires⁽¹⁷⁾

• Commission de notification avec un minimum de	0,10 % 100,00 €
• Commission de paiement – levée de documents avec un minimum de	0,20 % 170,00 €
• Commission de modification avec un minimum de	0,10 % 90,00 €
• Frais de dossier	100,00 €
• Frais d'intervention par SWIFT	50,00 €

Garanties internationales émises par SWIFT

• Frais de dossier	100,00 €
• Commission d'établissement d'acte	200,00 €
• Frais de modification ou de prorogation	90,00 €
• Frais d'intervention par SWIFT (MTX99)	50,00 €
• Frais de mise en jeu	120,00 €
• Commission de mainlevée	100,00 €

RÉSOLURE UN LITIGE

En cas de réclamation, le Client peut prendre contact gratuitement avec le service Relation Clientèle de la Banque en appelant son standard au 04 75 29 02 99 (numéro non surtaxé) ou en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Banque Delubac & Cie - Service Relation Clientèle
16, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard
ou à l'adresse électronique suivante : qualite@delubac.fr

Si la demande du Client concerne un service de paiement, le délai de traitement de sa réclamation est de 10 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si dans ce délai, une réponse ne peut pas être apportée en raison de circonstances exceptionnelles, le délai est étendu à 35 jours ouvrables.

Si la demande du Client ne relève pas d'un service de paiement, le délai de traitement à compter de la réception de sa réclamation est de 2 mois.

En second lieu, si la réponse apportée ne satisfait pas le Client, il peut prendre contact gratuitement avec le service Réclamation de la Banque, en joignant à sa demande la copie de son courrier initial et de la réponse à l'adresse suivante :

Banque Delubac & Cie - Service Réclamation
16, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard
ou à l'adresse électronique suivante : reclamation@delubac.fr

Si le litige n'a pu être résolu et s'il relève de sa compétence, le Client peut l'adresser gratuitement au Médiateur désigné par la Banque dans les conditions suivantes : Justifier du refus de sa demande par le service Réclamation de la Banque ;

Adresser sa demande à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur - Banque Delubac et Cie
10, rue Roquépine - 75008 Paris.
ou via le site internet du médiateur de la Banque Delubac & Cie :
<https://mediateur-banque-delubac.com>

Si le litige relève de sa compétence, le Client a la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de l'AMF en s'adressant à :

Monsieur le Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

- (1) Calculée sur le mouvement cumulé débiteur du mois.
- (2) Fournis dans le cadre du droit au compte, article L312.1 du code Monétaire et Financier (CMF). Liste des produits et services du SBB précisée de l'article D312.5-1 du CMF.
- (3) Hors coûts de connexion facturés par votre opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès internet.
- (4) Service uniquement pour les entreprises individuelles.
- (5) DAB : distributeur automatique de billet.
- (6) Sous réserve de disponibilité du produit.
- (7) Sous réserve d'acceptation par la Banque.
- (8) Sous réserve d'acceptation par la Banque. La facilité de caisse vous autorise un débit pour une durée maximale de 30 jours. Exemple : si vous utilisez votre facilité de caisse ponctuelle sur une durée de 30 jours, au taux de 19 %, le TEG ressort à 20,75 %.
- (9) Les frais et commissions sont intégrés au TEG (taux annuel effectif global).
- (10) TBB : taux de base bancaire Delubac. 7 % à la date du 01/01/2019. Il est déterminé par chaque banque selon les conditions de marché.
- (11) Dans la limite du taux d'usure.
- (12) A chaque renouvellement avec un plafond à 5 points.
- (13) Montant plafonné à l'ordre rejeté.
- (14) Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de virement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision).
- (15) Le montant des frais bancaires relatifs à une opposition administrative est plafonné à 10 % du montant global dû au Trésor Public.
- (16) Commission forfaitaire d'un montant de 40 € prélevé lors de toute souscription ou de tout rachat d'OPC extérieur au Groupe Delubac et s'ajoutant aux éventuels droits d'entrée/ de sortie applicables aux produits concernés.
- (17) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion en devises.

Précision sur les options des frais :

- Option « OUR » tous les frais y compris ceux du bénéficiaire sont à la charge du donneur d'ordre.
- Option « SHA » les frais sont répartis entre le bénéficiaire et le donneur d'ordre (c'est l'option de virement SEPA européen).
- Option « BEN » les frais y compris ceux des correspondants sont à la charge du bénéficiaire.



DELUBAC
Banque Judiciaire

TÉL. 01 44 95 87 55
FAX 01 42 89 24 30

www.delubac.com

LE CHEYLARD - Siège social

16, place Saléon Terras
07160 Le Cheylard
Tél. +33 (0)4 75 29 02 99

LYON

95, avenue du Maréchal de Saxe
69003 Lyon
Tél. +33 (0)4 78 14 09 30

VALENCE

34, rue du Docteur Henri Abel
26000 Valence
Tél. +33 (0)4 28 99 01 31

PARIS

10, rue Roquépine
75008 Paris
Tél. +33 (0)1 44 95 86 20

TOULOUSE

36, rue d'Alsace Lorraine
31000 Toulouse
Tél. +33 (0)5 34 44 55 55

